

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GEÏSKALE

E/ciM-A 983/24/Aaa.3  
14 octobre 1982

Original s. FRANÇAIS



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Trente-neuvième session

APPLICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR L'ELIMINATION  
ET LA REPRESSION DU CRIME D'APARTHEID

Rapports présentés par les Etats parties conformément aux dispositions  
de l'article VII de la Convention

Additif

..iAp trp-rqM  
0ii-1. - v.HJA<sup>14</sup>

[25 juin 1982]

1. a) et b) D'un point de vue strictement juridique, aucune mesure n'a été prise.

Devis l'03:drc juridique interne de la République du Cap-Vert, les comportements racistes ne sont pas définis comme crime

Les travaux pour l'élaboration de la partie spéciale du Code pénal cap-vordien devront commencer bientôt. Cette problématique sera, au or G dûment prise en considération.

D'un point de vue politique, le Parti et l'Etat cap-verdiens ont toujours condamné le racisme et l'apartheid et considéré le racisme, sous toutes ses formes, comme une manifestation inhumaine, odieuse et criminelle.

Une campagne de lutte contre le racisme et l'apartheid comprenant la réalisation de programmes radiophoniques, de conférences et d'expositions, la publication d'articles dans le journal et l'émission de timbras a été organisée.

2. a) et b) A ce qui a été dit au paragraphe 1 de ce rapport, il faut ajouter que la partie spéciale du Code pénal cap-verdi on prendra on considération le fait qu'il n'exista pas de comportements racistes au niveau social, ou Cap-Vert.

2. c) Jusqu'à présent II n'existe aucune législation sur l'extradition. De toute façon, comme l'ordre juridique pénal cap-verdion est régi par le principe "nullum crimen, nulla poena, sine lege" l'exécution, au niveau interne, de In Convention Internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid dépendra toujours des dispositions qui seront prises dans le code pénal cap-vordion.

En tout cas, en vertu de l'article XXXVII de la République du Cap-Vert "un citoyen ne peut en aucun cas être extradé".